RÉASSURANCE ET TRANSFERTS DE RISQUES

Quelle stratégie privilégier sous Solvabilité II

2 JOURS, 14 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ II

CODE : AFI01

Objectifs de la formation

Appréhender les impacts de Solvabilité II sur les opérations de réassurance

Mesurer les bénéfices et les limites du transfert de risques sous Solvabilité II

Bâtir un plan de réassurance efficace

Parmi nos formateurs

- **CURTET Alain**
  Avocat au Barreau de Paris – Spécialisé en conformité réglementaire,

Public concernés

- Souscripteurs directs et réassurance ; Gestionnaires de traités de réassurance ; Gestionnaires comptables réassurance ; Chargés d'études techniques

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 650,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 755,00 €HT

JOUR 1

Accueil des participants

Rappel sur les bases de la réassurance

- Marché et chiffres clés
- Dernières évolutions réglementaires
- Expositions aux risques
- Choix du type de réassurance
- Les conditions contractuelles

Souscription et tarification en réassurance

- Etapes clés de la négociation du contrat de réassurance
- Les différents types de clause
- Principes généraux de tarification
- Tarification basée sur l'expérience
- Tarification basée sur l'exposition

Déjeuner

Pilotage technique de la réassurance

- Primes de risque vs Primes techniques
- Comptes cédantes
- Soldes de trésorerie
- Liquidation des provisions techniques
- Notations des réassureurs

Modéliser son programme de réassurance

- Quels sont les enjeux de la modélisation de la réassurance
- Niveau de transfert de risque approprié
- Expositions aux risques et limites définies
- Choix du type de réassurance le plus approprié au profil de risque
- Arbitrages liés au coût du capital

JOUR 2

Accueil des participants

Recueil des attentes des participants

Rappel des points clés de Solvabilité II

- Les raisons de la mise en place de Solvabilité II
- Résumer les textes fondamentaux des trois piliers

Détail du pilier 1

- Décrire les méthodes de calcul des différents risques (hors effets de réassurance)
- Comment intervient la réassurance dans le bilan prudentiel

Ajuster le SCR grâce à la réassurance

- Quelles méthodes peut-on utiliser pour les calculs du SCR et sous quelles conditions
- Identifier le niveau de transfert de risque approprié, quel rapport rentabilité/risque privilégier
- Quels types de couverture adaptés à la limitation du profil de risque

Définir les risques de contrepartie

- Quels sont les différents types de risques de contrepartie
- Quelles formules de calcul utiliser

Déjeuner

Modéliser son programme de réassurance

- Quels sont les enjeux de la modélisation de la réassurance
- Mettre en œuvre le concept «Solvency II neutral™»

Bâtir un plan de réassurance efficace

- Quels outils de pilotage et d'optimisation du plan de réassurance
- Définir les besoins en fonds propres réglementaires
- Mesurer le coût du capital
- L'intégrer dans une vision prospective

TÉMOIGNAGE **« Le passage de Solvabilité I à Solvabilité II en assurance vie »**

Fin de journée

Dates

Classe virtuelle	Paris
30-31/05/2024	30-31/05/2024
14-15/11/2024	14-15/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son

(enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.